

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

### 1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES  
CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15.

### 2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

### 3. Objet du marché

L'accord-cadre a pour objet d'établir les termes régissant les bons de commande qui seront émis pour la réalisation des prestations de raccordement des programmes immobiliers au réseau de chaleur, à savoir :

- Lot n°1 - génie thermique du primaire des sous-stations (montant maximum en valeur fixé à 400 000 € HT)
- Lot n°2 - prolongement des branchements du réseau (montant maximum en valeur fixé à 72 000 € HT)

### 4. Lieu d'exécution

ZAC Baud Chardonnet à Rennes.

### 5. Durée du marché

La durée du marché est de 4 ans.  
Date prévisionnelle de démarrage : mars 2019.

### 6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

### 7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

### 8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

### 9. Critères pondérés de jugement des offres

Lot n°1 : Prix = 40% - Valeur technique = 60%  
Lot n°2 : Prix = 60% - Valeur technique = 40%



**10. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

**11. Procédure de recours**

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

**12. Date limite de remise des plis**

Le mercredi 6 mars 2019 à 12h00.

**13. Date d'envoi à la publication**

Le vendredi 8 février 2019.